

---

*Direction générale du personnel  
et de l'administration*

**Rectificatif à l'arrêté du 9 juin 2006 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement**

NOR : *EQU0611348Z*

Dans le *Bulletin officiel* n° 2006-12 du 10 juillet 2006, page 36 :

Dans la ligne sous-total B, colonne 2 et 3, au lieu de : 4

lire : 5

Et au lieu de : 60

lire : 75.